

Grève des débardeurs

mais il a omis de dire que l'accessibilité était impossible. Où il y a accès il n'y a pas de grain; où il y a du grain, il n'y a pas accès. Le ministre ne l'a pas dit, et pourtant il le sait. Pourtant, les conséquences sont graves pour les producteurs, étant donné les coûts qui s'ajoutent. Le ministre a souligné hier qu'il serait disposé à considérer et à analyser les coûts supplémentaires et à rendre une décision un peu plus tard. Le producteur a besoin de le savoir également, cela fait partie de ses inquiétudes. Il s'inquiète de ne pouvoir recevoir les approvisionnements nécessaires à ses animaux. C'est très important. On peut aussi parler de la transformation ou du «dérangement» de l'animal par une nutrition très différente, et tout cela à cause du manque d'approvisionnements en grains de provende.

Tous les honorables députés qui suivent de près la situation, et plusieurs font partie du comité de l'Agriculture, savent ce que je veux dire et ce que cela peut représenter comme inquiétude ou comme difficulté pour les producteurs.

Malgré toutes ces raisons et ces arguments qui ont été discutés pendant deux semaines, nous attendons toujours une solution, une proposition que nous sommes disposés à appuyer, et j'espère qu'elle sera valable. Nous ne demandons qu'une chose: une solution acceptable aux deux parties. Il ne s'agit pas, madame le président, de condamner le syndicat ou les grévistes. Ils avaient un contrat qui se terminait le 1^{er} décembre 1974. Comment expliquer que les négociations s'éternisent? Comment expliquer des revendications dont un certain nombre semblent valables? On n'arrive pas à trouver une solution. Qu'est-ce qu'on attend? Que les agriculteurs soient encore plus désespérés, que la population réclame une loi spéciale pour que le gouvernement la présente?

● (2050)

Je sais pertinemment, madame le président, que c'est une question qui a été soulevée au caucus du parti ministériel ce matin. Le premier ministre disait, je pense, hier, qu'il analysait la possibilité de faire adopter une loi spéciale. Compte tenu de l'intérêt du public, de l'agriculteur, quand allons-nous décider si le temps est venu de remettre de l'ordre dans ces affaires? C'est ce que nous attendons.

Or, veut-on voir se répéter une nouvelle tuerie publique de bétail comme celle qu'on a connue il n'y a pas tellement longtemps au Québec? Je ne donne pas deux jours, madame le président, compte tenu de l'inaction du gouvernement, et nous ferons face, encore une fois, à ce spectacle désastreux, répugnant, mais justifié par l'inaction d'un gouvernement qui ne prend pas ses responsabilités. Voilà madame le président.

J'ai parlé ce matin aux représentants de l'UPA et à ceux de l'Association des meuniers. Il est clair que les producteurs ne pourront pas tolérer encore longtemps cette inaction et cette insouciance dont fait preuve le gouvernement actuellement vis-à-vis de l'agriculture québécoise. Or, l'UPA et l'Association des meuniers ont lancé ce cri d'alarme au gouvernement: «Il faut poser un geste.» Nous, députés de l'opposition, et spécialement du Québec, qui vivons ces difficultés, ceux de l'extérieur qui comprennent les difficultés du Québec, et nous le verrons à la suite de mon discours, madame le président, lançons un cri d'alarme également au gouvernement.

Personnellement je me sens obligé de condamner l'attitude actuelle du gouvernement à cause de son inaction. Qu'est-ce que le gouvernement attend? J'imagine que le ministre responsable ou d'autres députés apporteront la réponse tantôt. Est-ce que la représentation du Québec est

insuffisante pour prouver au reste de ce parti que la situation est dramatique? Soixante Québécois n'ont pas réussi à convaincre le ministre responsable de poser un geste. C'est gênant, madame le président. Je serais gêné, et à 60, de n'avoir pas réussi à sensibiliser le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le premier ministre (M. Trudeau) à poser un geste pour répondre par l'affirmative aux besoins pressants des producteurs.

Donc, j'accuse le gouvernement, madame le président, d'avoir fait preuve d'insouciance et de faire preuve de faiblesse devant leurs propres responsabilités. J'accuse ce gouvernement de laisser aller à la dérive les producteurs du Québec, province qui lui a fait confiance dans une large mesure il me semble. J'accuse également les députés de cette province de négligence impardonnable vis-à-vis de la classe agricole québécoise, et j'invite du même coup les producteurs du Québec à se souvenir en temps et lieu de cette lâcheté aussi évidente à l'occasion d'un conflit aussi difficile.

Bien sûr, madame le président, on accepte mal ces critiques. Si le gouvernement a l'intention de présenter une loi spéciale, j'espère qu'il adoptera une autre solution. Il a des responsabilités vis-à-vis de ces négociations qui doivent progresser et qui ne progressent pas, contrairement à ce que disait l'un des ministres. Le premier ministre intérimaire disait le 10 avril que les négociations allaient bon train alors qu'elles étaient arrêtées depuis le 2 avril. Alors, c'était une mauvaise information du ministre, et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a continué à dire depuis deux semaines que la situation n'était pas aussi mauvaise que nous le prétendions. Aujourd'hui, sur les banquettes de l'opposition, on trouve des députés, et non seulement des députés du Québec, qui sont au courant de la situation. Du côté ministériel, des députés sont également au courant de la situation, et je demande à ces messieurs de faire preuve d'honnêteté, de prouver leur sens des responsabilités vis-à-vis de la classe agricole du Québec. Et s'il y a une occasion toute choisie pour répondre et poser un geste pratique, qui pourra avoir des conséquences valables, c'est bien ce soir.

Madame le président, je sais que beaucoup de députés me suivront. Je terminerai, madame le président, en insistant et en sollicitant auprès du gouvernement des réponses pour les producteurs, pas nécessairement pour nous, mais pour nous en leur nom. Nous nous devons de solliciter des réponses ce soir, et en leur nom, madame le président, j'ose croire que le gouvernement deviendra plus sensible et moins insouciant qu'il ne l'a été depuis deux semaines.

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le président, j'espère que les honorables députés de l'opposition auront la courtoisie de me permettre de répondre aux propos tenus par le motionnaire, le député de Bellechasse (M. Lambert), et également par le comotionnaire, le député de Joliette (M. La Salle).

Je voudrais d'abord dire aux honorables députés que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) aurait aimé être ici dès le début du débat ce soir pour y participer. Comme on le sait, il s'agit d'un débat d'urgence, décidé à la toute dernière minute. Le mercredi soir est une soirée où un ministre aussi actif que le ministre de l'Agriculture ne refuse jamais l'occasion d'aller prendre la parole, et il avait déjà accepté de discuter devant des producteurs agricoles de l'Est de l'Ontario. Il nous a assurés qu'il essaierait de revenir le plus rapidement possible au Parlement. Si le débat se continue plus tard dans la soirée, il pourra donc revenir et y participer.